## V<sup>e</sup> Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage

Grand-Baie (Maurice), 16-18 octobre 1993



## **DÉCLARATION DE MAURICE**

Nous, Chefs d'État, de gouvernement et de délégation des pays ayant le français en partage,

RÉUNIS à Maurice afin d'affirmer à nouveau notre solidarité et d'approfondir notre engagement

de contribuer à façonner ensemble un avenir meilleur pour nos citoyens et pour la

communauté internationale;

CONSTATANT que dans le nouveau contexte international, le multilatéralisme se révèle un outil

irremplaçable pour tenter de résoudre les problèmes qui se posent à la communauté

internationale;

RENDONS hommage au rôle historique joué par les Nations unies, à l'action menée par ses

forces pour le maintien de la paix et réitérons notre soutien entier au Secrétaire général des Nations Unies pour la mise en œuvre de son Agenda pour la paix et de son Calendrier pour le développement, sur la base du respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence dans les affaires

intérieures des Etats ;

AFFIRMONS en raison de ce regain d'intérêt pour la multilatéralité, la nécessité de faire entendre la

voix de la Francophonie dans les grands débats internationaux et de contribuer au respect de la diversité culturelle et linguistique, historique, économique et sociale,

facteur d'enrichissement pour l'humanité;

RAPPELONS que la Francophonie est un espace de dialogue, de coopération et de partenariat,

dans le plus profond respect de sa diversité. Son unité se fonde sur une communauté de valeurs et de langue, consacrée à la promotion de la paix, de la justice, de la sécurité, de la solidarité, de la démocratie ainsi qu'au respect des droits de l'Homme et

des libertés fondamentales, qui sont universels et inaliénables ;

SOUTENONS les efforts courageux de nombreux pays du Sud dans leur volonté de parvenir à un

système économique juste, qui libère les énergies et les initiatives ;

APPELONS la communauté internationale à soutenir davantage les efforts entrepris par les

pays du Sud en facilitant la création d'un cadre économique propice ;

APPUYONS le processus d'intégration régionale, qui constitue une des réponses à l'étroitesse

des marchés nationaux;

PRENONS l'engagement d'accroître notre action de coopération dans les domaines d'intervention

définis par les Sommets ;

DÉCIDONS de renforcer la concertation francophone au plan international;

CONDAMNONS le terrorisme sous toutes ses formes ;

PROCLAMONS notre détermination à lutter contre toutes les formes de discrimination, d'exclusion

et d'intolérance fondées, entre autres, sur la race, le sexe, la langue et la religion ;

DÉCLARONS notre volonté de poursuivre le renforcement de l'Etat de droit et de soutenir la

démocratisation de la société politique et civile, conditions du développement durable.